



Observatoire du PTD : dictionnaire des indicateurs et protocoles

Phénomène observé :

Productivité fourragère

Index des indicateurs :

> [hauteur moyenne herbe sur la parcelle](#)

> [qté matière sèche datée/ ha](#)

> [qté totale annuelle matière sèche /ha](#)

> [teneur en matière sèche](#)

nom indicateur : hauteur moyenne herbe sur la parcelle

unité : cm

extension spatiale: 35 +14 paddocks

fréquence : 5 à 8 mesures/an

protocole : Moyenne (en cm) des 20 à 25 mesures de hauteur d'herbe, réalisées avec un herbomètre à plateau, dans la diagonale du paddock juste avant l'entrée des animaux et en même temps que les prélèvements d'herbe.

nom indicateur : **qté matière sèche datée/ ha**

unité : 0

extension spatiale: 35 +14 paddocks

fréquence : A chaque rentrée des animaux dans le paddock, toutes les années

protocole : Dans les trois zones (A, B et C) géolocalisées lors des prélèvements lombriciens en 2015. Avant l'entrée des animaux ou d'une récolte en fauche, réaliser deux prélèvements de 0.5 m*0.5 m par zone :

- Utilisation d'un cadre en bois de 0.5*0.5 et de 5 cm de hauteur (ou hauteur du pâturage précédent) pour définir la zone à prélever.
- Respecter la chaîne du froid et peser puis congeler dans les 2-3 heures à -18°C.
- Séchage en étuve ventilée à 60°C pendant 72h à l'INRA.
- Pesée des échantillons secs à la sortie de l'étuve, enlever 5 grammes pour le poids de la poche.
- Conversion en tonne de MS/ha et moyenne des trois échantillons par parcelle

nom indicateur : **qté totale annuelle matière sèche /ha**

unité : 0

extension spatiale: 35 +14 paddocks

fréquence : A chaque rentrée des animaux dans le paddock, toutes les années

protocole : Somme pour un paddock donné des i.045.1 sur une année civile (en tonne MS/ha)

nom indicateur : **teneur en matière sèche**

unité : 0

extension spatiale: 35 +14 paddocks

fréquence : A chaque rentrée des animaux dans le paddock, toutes les années

protocole : La teneur en matière sèche correspond au ratio entre le poids vert et le poids sec